



Restructurations et suppressions 2017

La CGT lance la mobilisation contre le plan CANO

La CE de la section CGT Finances publiques 35 réunie à Rennes le 24 février 2016 a pris connaissance de l'annonce des nouvelles restructurations annoncées par le DRFiP M Cano le 22 février 2016 :

Au 1er janvier 2017 :

- **fusion des trésoreries Montauban et St-Meen** (avec regroupement sur l'un ou l'autre des deux sites),
- **gestion hôpital de St-Meen transférée à Montfort** collectivités,
- **fermeture de la trésorerie de Cancale** (impôt au SIP de St-Malo, SPL à Trésorerie St-Malo collectivités)
- **le PELP** serait "érigé en **service autonome**" (sorti du SIE Rennes Est), ***placé sous le pilotage du PTGC, sachant que les deux services resteraient des services distincts*** ;
- **fermeture de l'antenne de la BRF de Brest** (emplois transférés à la DDFIP 29).

Au 1er septembre 2017 :

- **fusion des SPF de Rennes 2, 3, 4** (opération conditionnelle, si les moyens techniques le permettent : fusion des bases Fidji, ce qui n'est pas possible à ce jour) ;
- mise en place d'un **service départemental de l'enregistrement à Rennes** (poste comptable autonome, sorti des SIE, formé par la fusion des services enregistrement de Rennes et St-Malo).

La CE prend acte de la volonté du DRFiP M Cano de poursuivre la destruction du réseau pour préparer la poursuite des suppressions d'emplois, avec pour conséquences la dégradation incessante du service public et celle des conditions de travail des agents, qui ont pourtant fait valoir leur exigence de l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois à de nombreuses reprises (CTL du 9 décembre, grève du 26 janvier, etc).

Pour les restructurations précédentes, la démocratie sociale a été niée (avis défavorable unanime du CTL et du CHSCT), l'avis des élus et de la population été

ignoré, comment pourrait il en être autrement avec ces nouvelles fusions-restructurations ?

La CGT Finances publiques 35, première organisation syndicale à la DRFiP 35 décide :

- de s'adresser solennellement au directeur pour exiger qu'il annule son plan de restructurations ;
- d'organiser des HMI dans les services concernés par ces restructurations ;
- de prendre contact rapidement avec les élus des communes confrontées aux suppressions de services publics en lien avec l'Union Départementale CGT ;
- d'organiser rapidement une réunion unitaire avec les autres organisations syndicales du département pour faire des propositions pour une adresse commune à la presse et sur les moyens d'actions à mettre en œuvre, pour que le plan Cano 2016/2017 soit annulé ;
- de faire remonter à la DGFiP et au Ministère l'exigence d'arrêt des suppressions d'emploi et des restructurations, portée par les agents d'Ille-et-Vilaine comme ceux de Vierzon, leur grève est légitime, leurs revendications doivent être satisfaites, leur lutte est la nôtre : la DGFiP doit arrêter le massacre, comme à EDF dont les agents étaient en grève le 18 février pour exiger le retrait du plan de démantèlement de l'entreprise publique, ou comme à la SNCF et la RATP dont les agents seront en grève le 9 mars pour les mêmes raisons.

Dans le secteur privé, l'avant projet de loi El Khomri vide le Code du Travail des droits et garanties des salariés pour en faire un outil au service du Medef. Il doit être retiré. Dans le secteur public, c'est le PPCR qui remet en cause le statut avec, notamment, la mise en œuvre de la RIFSEEP : ce dispositif doit être abandonné. Quant aux retraités, ils seront en manifestation le 10 mars, notamment pour l'augmentation des pensions.

Dans ces conditions, la CE de la CGT Finances publiques 35 estime qu'aujourd'hui est posée de fait la question d'une riposte interprofessionnelle public-privé pour faire reculer ce gouvernement et gagner l'ouverture de négociations sur la base de nos revendications.